



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue à huis clos et par vidéoconférence, le lundi 15 juin 2020, à 19H30, au lieu ordinaire des séances, à la salle du Conseil, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

**Présences**

Monsieur Daniel Arteau, conseiller  
Monsieur Jean Leclerc, conseiller  
Madame Diane Pinet, mairesse suppléante  
Monsieur Stéphane Martin, conseiller

**Absence motivée**

Monsieur Yves Bédard, maire

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière.

---

**1. OUVERTURE**

En l'absence du maire, Mme Diane Pinet, mairesse suppléante procède à l'ouverture de l'assemblée à 19H30.

Suite aux modalités temporaires avec la pandémie de la COVID-19, visant à minimiser les risques de propagation du coronavirus, Mme Diane Pinet, mairesse suppléante précise que les membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent ont statué que la séance ordinaire du lundi 15 juin 2020 à 19H30 se déroulera à huis clos.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Diane Pinet, mairesse suppléante fait la lecture de l'ordre du jour.

*Il est mentionné qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord, il est présumé que tous les membres du Conseil présents sont en accord avec les décisions prises à la présente assemblée.*

- 
1. **Ouverture**
  2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
  3. **Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
  4. **Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 mai 2020**
  5. **Correspondance : Voir liste**
  6. **Trésorerie :**
    - 6.1 Rapport financier au 31 mai 2020
    - 6.2 Approbation des bordereaux de dépenses et salaires / mai 2020
    - 6.3 Présentation des « Comptes à payer – JUIN 2020 »
  7. **Dépôt de documents**
    - 7.1 État des résultats au 31 mai 2020
    - 7.2 Liste des permis émis pour le mois de mai 2020
  8. **Avis de motion et présentation des projets**
  9. **Règlements**
    - 9.1 Règlement no 378-20 modifiant le Règlement no 375-19 pour déterminer le taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2020
  10. **Résolutions**
    - 10.1 Virements de crédits
    - 10.2 Demande faite dans le cadre des règlements relatifs au PIIA
    - 10.3 Demande de lotissement no 2020-702 – lot de grève
    - 10.4 Transfert d'un dossier en infraction à la réglementation d'urbanisme à la cour municipale
    - 10.5 Offres de services financiers – Desjardins

**REPORTÉ**

	10.6	Fermeture de compte bancaire – Banque Nationale du Canada
	10.7	COVID-19 – remboursement des activités 2020 annulées
	10.8	Congrès WEBINAIRE 2020 de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ)
	10.9	Autorisation de paiement (décompte progressif #3) à la firme STANTEC relatif au contrat HM-2020-002 – Confection des plans et devis • système de collecte et de traitement des eaux usées • Secteur des Mélèzes
	10.10	Offre du matériel provenant de l'enlèvement du bitume suite aux travaux de réfection des chemins Tour-du-Lac Nord et Sud / correction de la résolution no 20-05-113
	10.11	Liste d'accréditation des professionnels qui préparent des études de caractérisation et des plans et devis pour la construction d'installations septiques / modification
<b>REPORTÉ</b>	10.12	Mandat à <i>MORENCY avocats</i> – <b>ADM-2020-006</b> Dossier concernant le quai relié au terrain appartenant à la Ville de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier situé sur le territoire du lac Sergent (lot 3 515 064)
	10.13	Octroi de contrat <b>TP-2020-005</b> à la firme CIMA + pour la préparation de plans et devis / Réfection des chemins Baie-de-l'Île et Tour-du-Lac Nord et Sud
	10.14	Octroi de contrat – <b>TP-2020-006</b> – Travaux de revitalisation
	10.15	Octroi de contrat <b>RES-ENV-2020-007</b> – Achat de sacs de jute
<b>AJOUT</b>	10.16	Dépôt d'une demande au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf / Projet de sentier d'hébertisme phase I
<b>AJOUT</b>	10.17	Mandat ( <b>HM-2020-001</b> ) d'inspection visuelle à la firme INSPECVISION
	11.	<b>Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles</b>
	12.	<b>Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour</b>
	13.	<b>Deuxième période de questions</b>
	14.	<b>Clôture de la séance</b>
	15.	<b>Levée de l'assemblée</b>

**EN CONSÉQUENCE,**

**20-06-122**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Martin, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**D'ADOPTER** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

<b>REPORTÉ</b>	10.4	Transfert d'un dossier en infraction à la réglementation d'urbanisme à la cour municipale
<b>REPORTÉ</b>	10.13	Mandat à <i>MORENCY avocats</i> – <b>ADM-2020-006</b> Dossier concernant le quai relié au terrain appartenant à la Ville de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier situé sur le territoire du lac Sergent (lot 3 515 064)
<b>AJOUT</b>	10.16	Dépôt d'une demande au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf / Projet de sentier d'hébertisme phase I
<b>AJOUT</b>	10.17	Mandat ( <b>HM-2020-001</b> ) d'inspection visuelle à la firme INSPECVISION

**3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question reçue.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE 19 MAI 2020**

Séance ordinaire du 19 mai 2020

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2020 a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes;

**EN CONSÉQUENCE,**

**20-06-123**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2020.

## 5. CORRESPONDANCE

Le bordereau de la correspondance pour la période se terminant le 12 juin 2020 est déposé et remis aux membres du conseil. Ce dernier est valable comme s'il était ici tout au long reproduit.

## 6. TRÉSORERIE

### 6.1 RAPPORT FINANCIER AU 31 MAI 2020

La secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport financier au 31 mai 2020.

20-06-124

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean Leclerc, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** ledit rapport financier au 31 mai soit adopté tel que lu.

### 6.2 APPROBATION DES BORDEREAUX DE DÉPENSES ET SALAIRE / MAI 2020

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie des bordereaux de dépenses et salaire pour la période de mai 2020, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Les bordereaux de dépenses et salaire pour la période de mai 2020 dont le paiement a déjà été autorisé totalisant 94 950.13 \$ sont annexés au présent procès-verbal.

<b>BORDEREAU DE DÉPENSES ET SALAIRE / MAI 2020</b>	
DÉPENSES	<b>80 334.47\$</b>
SALAIRES	<b>14 615.66 \$</b>

20-06-125

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** les bordereaux de dépenses et salaire pour le mois de mai 2020 soient adoptés tels que présentés.

### 6.3 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER / JUIN 2020

La secrétaire-trésorière fait la lecture des comptes à payer pour le mois de juin 2020.

20-06-126

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** les comptes à payer du mois de juin 2020 / liste en annexe soient approuvés tels que présentés et que la secrétaire-trésorière procède au paiement des dépenses y figurant pour un total 35 828.75 \$.

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Josée Brouillette, Directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires suffisants pour des dépenses totalisant la somme de 35 828.75 \$.

## 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

### 7.1 État des résultats au 31 mai 2020

La secrétaire-trésorière, dépose, pour être annexé au présent procès-verbal, l'État des résultats au 31 mai 2020.

### 7.2 Liste des permis émis pour le mois de mai 2020

La secrétaire-trésorière, dépose, pour être annexé au présent procès-verbal, le bilan des permis émis pour le mois de mai 2020.

		année 2020
	Janvier	5 000 \$
	Février	535 648 \$
	Mars	0 \$
	Avril	305 500 \$
	Mai	454 285 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>1 300 433 \$</b>

## 8. AVIS DE MOTION

## 9. RÈGLEMENTS

### 9.1 Règlement no 378-20 modifiant le Règlement no 375-19 pour déterminer le taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2020

**ATTENDU QUE** la Ville de Lac-Sergent a adopté le Règlement numéro 375-19 pour déterminer le taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2020 ;

**ATTENDU QU'il** y a lieu de modifier ledit règlement afin de permettre le report des échéances des versements de taxes en raison de la pandémie du COVID-19 ;

**ATTENDU QU'un** avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par monsieur Jean Leclerc, conseiller, à la séance ordinaire du conseil tenue le 19 mai 2020 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est

**PROPOSÉ** par monsieur Jean Leclerc, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-06-127

**QUE** le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

#### 1. PRÉAMBULE:

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### 2. REPORT DES ÉCHÉANCES DE VERSEMENTS

L'article 8 du Règlement no 375-19 est modifié de façon à permettre le report des versements dû :

- au 15 avril 2020 au 1<sup>er</sup> juillet 2020,
- au 1<sup>er</sup> juin 2020 au 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;
- au 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 1<sup>er</sup> novembre 2020.

#### 3. MODIFICATION TAUX D'INTÉRÊT

L'article 9 du Règlement no 375-19 est modifié par l'ajout du paragraphe suivant suite à l'alinéa 1 dudit article.

Les taux d'intérêt applicables aux comptes en souffrance et aux arrérages de taxes des années antérieures peuvent être modifiés par résolution.

#### 4. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

## 10. RÉSOLUTIONS

### 10.1 Virements de crédits

**CONSIDÉRANT QU'**un montant insuffisant a été prévu dans les catégories suivantes;

**EN CONSÉQUENCE** il est

**PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Martin, conseiller

20-06-128

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**DE** procéder aux virements de crédit suivants et par la même occasion, augmenter le montant de délégation de pouvoir à la secrétaire-trésorière pour les postes budgétaires ci-dessous :

	<b>RÉAJUSTEMENT / POSTES ADMINISTRATIFS</b>		
<b>0270150-141</b>	<i>Loisirs - terrains de jeux - rémunération</i>		3 000.00 \$
<b>0270150-521</b>	<i>Terrains de jeux / entr. Sites</i>	3 180.00 \$	
<b>0270192-951</b>	<i>Motoneiges - piste contour. Subvention</i>		75.00 \$
<b>0292100-850</b>	<i>Intérêt sur obligation</i>		105.00 \$
		<b>3 180.00 \$</b>	<b>3 180.00 \$</b>

### 10.2 Demande faite dans le cadre des règlements relatifs au PIIA

**ATTENDU QUE** cette demande de permis a été analysée le 11 juin 2020 par le Comité consultatif d'urbanisme, laquelle apparaît au tableau synthèse du même jour et annexé au présent procès-verbal ;

**ATTENDU QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande aux membres du Conseil d'accepter les permis tels que présentés;

996. chemin du Tour-du-Lac Nord

Construction bâtiment principal

20-06-129

CCU-20-06-030

Permis 2020-107

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

1472. chemin du Club-Nautique

Agrandissement bâtiment principal

20-06-130

CCU-20-06-031

Permis 2020-104

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

1671. chemin de la Chapelle

Installation d'une piscine

20-06-131

CCU-20-06-032

Permis 2020-105

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

1794. chemin du Tour-du-Lac Nord

Rénovation du bâtiment principal

**20-06-132**  
**CCU-20-06-033**  
Permis 2020-108

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

2006. chemin du Tour-du-Lac Sud

Rénovation du bâtiment principal

**20-06-133**  
**CCU-20-06-034**  
Permis 2020-109

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

2062. chemin du Tour-du-Lac Sud

Installation d'une piscine

**20-06-134**  
**CCU-20-06-035**  
Permis 2020-100

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

### 10.3 Demande de lotissement no 2020-702 – lot de grève

**ATTENDU** l'acquisition de la propriété située au 1878, chemin de la Pointe par M. Régis Charest et Mme Nathalie Morneau;

**ATTENDU QUE** la propriété acquise par M. Charest et Mme Morneau est constituée en partie d'un terrain remblayé, il y a de cela plusieurs décennies, dans le lac Sergent;

**ATTENDU QUE** le bâtiment principal érigé au 1878, chemin de la Pointe repose en partie sur la portion remblayée du terrain;

**ATTENDU** les démarches entreprises par les nouveaux propriétaires afin d'acquérir l'ensemble des terrains de la propriété située au 1878, chemin de la Pointe ainsi qu'un lot de grève situé au sud;

**ATTENDU QUE** le Centre d'expertise hydrique du Québec ne s'est pas opposé à cette demande qui lui ont été adressée pour la vente de lots dans ce secteur;

**ATTENDU QUE** cette opération cadastrale vise la création de terrains à vocation résidentielle;

**20-06-135**

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Martin, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** le préambule ci-dessus fasse partie de la présente résolution.

**QUE** ledit projet est conforme au Règlement de lotissement en vigueur, tel qu'il appert au rapport de l'inspecteur municipal, monsieur Éric Chamberland.

**QU'AUCUNE** cession aux fins de parc, tel qu'il est requis en vertu du Règlement de lotissement de la Ville ne sera versée à la Ville.

**QUE** le Conseil approuve le plan de lotissement (demande de permis numéro 2020-702) préparé par M. Luc Ménard, arpenteur-géomètre, en date du 1<sup>er</sup> mai 2020, portant le numéro de minute 7843 et autorise l'inspecteur municipal à délivrer le permis de lotissement no 2020-702.

- REPORTÉ**
- 10.4 Transfert d'un dossier en infraction à la réglementation d'urbanisme à la cour municipale
- 10.5 Offres de services financiers – Desjardins
- 20-06-136** **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- D'ACCEPTER** les termes de l'offre de services financiers de DESJARDINS datée du 5 juin 2020 et d'autoriser la directrice générale et le maire à signer cette entente, pour et au nom de la Ville.
- 10.6 Fermeture de compte bancaire – Banque Nationale du Canada
- 20-06-137** **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Martin, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- D'AUTORISER** la fermeture des comptes bancaires détenus par la Ville de Lac-Sergent auprès de la Banque Nationale du Canada – succursale de Saint-Raymond.
- 10.7 COVID-19 – remboursement des activités 2020 annulées
- 20-06-138** **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean Leclerc, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- D'AUTORISER** le remboursement des activités de mise en forme et de danse country au prorata des cours annulés.
- 10.8 Congrès WEBINAIRE 2020 de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ)
- 20-06-139** **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Martin, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- QUE** le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent autorise la participation de Madame Josée Brouillette à la formation WEBINAIRE de l'ADMQ qui se déroulera du 16 au 18 juin 2020.
- 10.9 Autorisation de paiement (décompte progressif #3) à la firme STANTEC relatif au contrat HM-2020-002 – Confection des plans et devis • système de collecte et de traitement des eaux usées • Secteur des Mélèzes
- ATTENDU QUE** le Conseil municipal a octroyé le contrat **HM-2020-002** pour le contrat de confection des plans et devis relatif à l'installation d'un système de collecte et de traitement des eaux usées dans le secteur des Mélèzes;
- ATTENDU** la demande de paiement partielle de la firme **STANTEC** en date du 25 mai 2020 portant le no 1498945 au montant de 4 599 \$ incluant les taxes;
- EN CONSÉQUENCE** il est  
**PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- 20-06-140**

**D'AUTORISER** la directrice générale à procéder au paiement partiel (facture 1498945) d'une somme de 4 599.00 \$ incluant les taxes applicables à la firme **STANTEC**.

**QUE** cette dépense soit prise à même le poste budgétaire Immobilisation – investissement en cours (financement) 03 45000 000.

10.10 Offre du matériel provenant de l'enlèvement du bitume suite aux travaux de réfection des chemins Tour-du-Lac Nord et Sud / correction de la résolution no 20-05-113

**ATTENDU QUE** suivant les travaux de réfection des chemins Tour-du-Lac Nord et Sud, environ 500 tonnes d'asphalte concassé (pulvot) ont été entreposées sur le terrain adjacent à l'Hôtel de Ville ;

**ATTENDU QUE** Construction Chabot a mentionné son intérêt en présentant une demande adressée au Conseil de Ville de Lac-Sergent mentionnant une quantité de tonnes désirée et que celle-ci doit également en assurer le transport;

**ATTENDU QUE** la Ville de Lac-Sergent estime à 500 tonnes le nombre maximal, mais ne peut garantir ni la composition de ce matériel ni la quantité de tonnes exacte;

**ATTENDU QUE** le matériel soit facturé au montant de 5 \$ / tonne plus les taxes applicables;

**ATTENDU QUE** le contrôle de la quantité du matériel qui sera prélevé soit sous la surveillance de Monsieur Éric Chamberland, inspecteur municipal;

**EN CONSÉQUENCE** il est

**PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Martin, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-06-141

**QUE** les propriétaires demandeurs devront acquitter la facturation émise par la Ville de Lac-Sergent conformément au prix de 5 \$/ tonne plus les taxes applicables.

**QUE** toutes les dépenses reliées à la transaction et au transport soient aux frais de Construction Chabot.

**ET QUE** cette vente est faite sans garantie légale, et aux risques et périls de l'acheteur.

10.11 Liste d'accréditation des professionnels qui préparent des études de caractérisation et des plans et devis pour la construction d'installations septiques / modification

**ATTENDU QUE** la Ville de Lac-Sergent a adopté un règlement concernant l'émission des permis de construction d'installations septiques le 16 avril 2012, lequel stipule que la Ville accrédite, par résolution, les professionnels qui pourront préparer des études de caractérisation et des plans et devis pour la construction d'installations septiques sur son territoire;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de mettre à jour certaines informations;

**EN CONSÉQUENCE** il est

**PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-06-142

**QUE** la liste suivante des firmes de professionnels, telle que présentée par le service d'urbanisme, soit approuvée.

- **AQUA INGÉNIUM Services-Conseil**
- Assaini Conseil
- BPR Groupe Conseil
- GAMA consultant
- INNEO Environnement
- MCI Mario Cossette inc.
- NH Consultant
- Norda Stelo
- Terro Consultants
- Techni-Terra inc.
- Test Eau Sol
- Urba Solutions
- WSP Global



- REPORTÉ**
- 10.12 Mandat à MORENCY avocats – ADM-2020-006 Dossier concernant le quai relié au terrain appartenant à la Ville de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier situé sur le territoire du lac Sergent (lot 3 515 064)
- 10.13 Octroi de contrat TP-2020-005 à la firme CIMA+ pour la préparation de plans et devis / Réfection des chemins Baie-de-l'Île et Tour-du-Lac Nord et Sud
- ATTENDU QUE** la Ville a procédé à un appel de soumission (gré à gré) pour la préparation de plans et devis pour la réfection de partie de chemins Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud ainsi que le chemin Baie-de-l'Île;
- ATTENDU QUE** la firme CIMA+ nous a fait parvenir la soumission no QP20122 pour la conception des plans et devis incluant les réunions de démarrage, devis aux plans et estimations des coûts au montant de 8 500 \$ plus les taxes applicables;
- EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Martin, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- 20-06-143**
- QUE** ce conseil confie à la firme CIMA+ le mandat de procéder à la réalisation des plans et devis tels que décrit à la soumission QP20122 pour un montant 8 500 \$, plus les taxes applicables.
- QUE** cette dépense soit imputée au surplus cumulé non affecté au 31 décembre 2019.
- 10.14 Octroi de contrat – TP-2020-006– Travaux de revitalisation
- IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- 20-06-144**
- QUE** le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent mandate la firme FLORESSENS relatif à des travaux de revitalisation pour un montant n'excédant pas 850 \$ plus les taxes applicables.
- 10.15 Octroi de contrat RES-ENV-2020-007 – Achat de sacs de jute
- IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Martin, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- 20-06-145**
- QUE** la Ville de Lac-Sergent octroie le **contrat RES-FIN 2020-007** à l'entreprise **Sacs Industriels inc.** pour l'achat :
- Et de 1 000 sacs de jute de capacité de 9 oz pour un montant de 1 750 \$ plus les taxes applicables et le transport en sus.
- LES** devis, la soumission et la présente résolution tiennent lieu de contrat.
- ET QUE** ces dépenses soient imputées au poste budgétaire Réserve environnementale.
- AJOUT**
- 10.16 Dépôt d'une demande au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf / Projet de sentier d'hébertisme phase I
- IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents
- 20-06-146**
- QUE** la Ville de Lac-Sergent dépose le projet intitulé « **Sentier d'hébertisme phase I** » dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf et demande une contribution financière non remboursable de 15 000 \$;
- QUE** la Ville de Lac-Sergent désigne monsieur Yves Bédard, maire à présenter la demande et à signer tous les documents relatifs au projet;
- QUE** la Ville de Lac-Sergent s'engage, dans le cadre de sa demande, à contribuer financièrement au montant de 19 000 \$;

**QUE** la Ville de Lac-Sergent s'engage à entretenir les équipements après la réalisation du projet;

**QUE** la Ville de Lac-Sergent confirme qu'il dispose d'une police d'assurance responsabilité civile couvrant les activités reliées à la réalisation du projet.

**AJOUT**

10.17 Mandat (HM-2020-001) d'inspection visuelle à la firme INSPECVISION

**20-06-147**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean Leclerc, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent mandate la firme INSPECVISION relatif à des travaux d'inspection visuelle d'installations septiques pour un montant n'excédant pas 975 \$ plus les taxes applicables.

**11. SUIVI DU CONSEIL ET AFFAIRES NOUVELLES**

**12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS SUR DES SUJETS HORS DE L'ORDRE DU JOUR**

Les conseillers se rencontreront dans les prochains jours afin de discuter de l'avancement des travaux relatif au programme de mise à niveau des installations septiques sur le territoire de la Ville de lac Sergent.

Monsieur le conseiller, Daniel Arteau

**13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Diane Pinet, mairesse suppléante, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**20-06-148**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean Leclerc, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** la séance soit levée à. 20H22.

**Certificats de crédits**

Je, soussignée Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

**EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce \_\_\_\_\_ (date)**

\_\_\_\_\_  
**Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**DIANE PINET  
MAIRESSE SUPPLÉANTE**

\_\_\_\_\_  
**Josée Brouillette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière**